

LETTRE OUVERTE AU NOUVELLISTE

La double peine

A l'instar d'autres stations, la commune de Leytron veut instaurer une taxe sur les résidences secondaires pour alimenter le financement du développement des infrastructures touristiques de la station d'Ovronnaz dont les contours restent extrêmement flous. Ainsi en a voulu le Conseil d'État qui laisse les communes concernées se débrouiller avec sa fameuse "Boite à outils", un terme approprié puisque les communes, chacune de leur côté, ont bricolé n'importe quoi.

Pourquoi s'en prendre de façon aussi brutale aux hôtes ayant investi dans la station et qui participent directement à l'économie locale par les importants frais d'entretien et de gestion que génèrent ces propriétés, par des taxes municipales supérieures à celles des habitants, par leurs impôts cantonaux et communaux personnels calculés sur la valeur de leurs résidences et les valeurs locatives ? Par solidarité certains ont même investi dans les infrastructures touristiques locales (remontées, bains). Les propriétaires R2 lorsqu'ils ont acheté leurs résidences ont participé à l'alimentation des recettes municipales et cantonales, ils ne sont pas en retard par rapport aux habitants domiciliés dans la commune comme l'a déclaré le Président de la Commune.

Vouloir faire payer seuls les propriétaires R2 suite à l'introduction de la Lex Weber est très maladroit. La Commune instaure ainsi la **double peine** pour ses hôtes qui ont démontré leur fidélité souvent depuis plusieurs décennies.

Les propriétaires R2 ne "**bénéficient pas du tourisme**", ils sont le tourisme ou du moins ils en représentent une large part. Sans eux la station ne pourrait assurer son existence.

Propriétaires de R2 en PPE, nous n'avons pas fait construire nos résidences, nous les avons achetées aux promoteurs parce qu'elles étaient sur la marché.

- Pourquoi devrions-nous être les seuls à payer ce que certains considèrent comme les erreurs du passé ? Nous n'en sommes pas responsables.
- Nous ne sommes pas ceux qui ont trop légèrement signé les permis de construire sans se préoccuper de l'avenir de la station, ne voyant que les bénéfices substantiels réalisés à court terme et léguant les problèmes du financement des infrastructures aux générations futures.
- Pourquoi ne pas faire participer l'ensemble de la population et des entreprises qui sont eux, les premiers bénéficiaires du développement de la station.
- Et de très nombreuses entreprises situées en plaine ne bénéficient-elle pas de la manne ? À voir l'incessant trafic des camions sur la route d'accès, il est permis d'en douter.

Nous sommes d'accord de participer à l'effort financier commun, mais à condition que tout le monde passe à la caisse sur des bases égales et sans discrimination d'aucune sorte. Le financement des infrastructures doit passer par l'impôt non différencié et non par des taxes aléatoires qui ont le goût de la vengeance. Ce n'est pas comme cela que l'on traite ses invités.

Charly Teuscher
Président APEROvronnaz